MODULE I – MODULE COMMUN AUX CCP1 ET CCP2

A) L'environnement de la sécurité et de la conduite routière :
- La politique de la sécurité de la conduite routière : évolutions et orientations
- Le cadre de l'activité de l'enseignement de la sécurité et de la circulation routière
- L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et règlementation des véhicules.

B) Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité routière et de la conduite routières
- L'analyse et la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule
- La physiologie du conducteur
- La psychologie du conducteur
- Les notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et la conduite routières

MODULE II CONTENUS SPECIFIQUES CCP1 : FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS PAR DES ACTIONS INDIVIDUELLESET COLECTIVES, DANS LE RESPECT DES CADRES REGLEMENTAIRES EN VIGUEUR

A) La construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières dans le respect du REMC

B) L'animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières :
- Les techniques d'animation appliquées à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

C) La pédagogie de la conduite sur véhicule léger :
- La pédagogie sur véhicule à double commande
- La gestion du stress
- L'anticipation des risques potentiels dans l'école de conduite

D) Les techniques d'évaluation de remédiation appliquées à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières :
- L'évaluation de l'apprentissage de la sécurité et de la circulation routière
- Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile
- Les techniques de remédiation des apprentissages

MODULE III CONTENUS SPECIFIQUES CCP2 : SENSIBILIER LES USAGERS DE LA ROUTE A L'ADOPTION DE COMPORTEMENTS SURS ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

A) La méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation :
- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
- L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation de la sécurité et de la conduite routières.
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
- Les outils de communication

B) La construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière :
- L'adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

C) L'animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement
- Les techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
- Les techniques d'animation et de Co animation adaptées aux publics visés
- L'exploitation d'une phase d'analyse

D) L'animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement :
- L'évaluation des actions de sensibilisation
- La confrontation de ses pratiques professionnelles

FORMATION

DUREE : 130 jours soit 910 heures

RYTHME : temps plein discontinu, du lundi au vendredi (28h/semaine)

OBJECTIFS : être capable de :
- ✓ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation
- ✓ Animer des séances de formation théoriques ou pratiques, individuelles ou collectives
- ✓ Evaluer les degrés d'acquisition des compétences des apprenants
- ✓ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- ✓ Remédier aux difficultés d'apprentissage
- ✓ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et identifier les risques potentiels
- ✓ Appliquer la méthodologie d'analyse d'une demande de prestation de sensibilisation
- ✓ Construire et préparer une action de sensibilisation à la sécurité routière
- ✓ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière
- ✓ Evaluer des actions de sensibilisation

PUBLIC CONCERNE :
Candidat désirant enseigner la conduite et la sécurité routière à titre onéreux

PRE-REQUIS :
- ✓ Être titulaire du permis B en-cours de validité et ne plus être en période probatoire
- ✓ Avoir un casier judiciaire vierge
- ✓ Être apte médicalement

MATERIEL REQUIS :
- ✓ Ordinateur portable

MOYENS PEDAGOGIQUES :
- ✓ Salles de cours avec tableau et moyens audio-visuels (vidéo projection)
- ✓ Cours sur support Power Point
- ✓ Véhicules de catégorie B

METHODES PEDAGOGIQUES :
- ✓ Méthodes magistrales et interrogatives pour les enseignements théoriques de base
- ✓ Exercices en sous-groupes et méthode de la découverte collective
- ✓ Méthodes démonstratives, guidage dégressif pour les mises en situations pratiques
- ✓ Auto-évaluation au fil des compétences

FORMATEURS :
- ✓ Titulaires BAFM ou BEPECASER ou TP ECSR

VALIDATION :
- ✓ Titre Professionnel ECSR

Suivi et évaluation de l'action :
- ✓ Fiche d'évaluation de la satisfaction du stagiaire